



dépasser les frontières

Délégation Nord - Pas de Calais et Picardie

Compte rendu du Comité Spécial d'Hygiène et de Sécurité de la
circonscription Nord Pas de Calais et Picardie du CNRS
du 19 juin 2009
(Validé au CSHS du 25 février 2010)
▶▶▶ Relevé de décisions ◀◀◀

PRESENTS :

Titulaires

Suppléants

Président

Emmanuel DUCROCQ

Représentants de l'administration

Dominique PACOT
Edmond PAYEN
Jean-Claude MICHASKI

Représentants du personnel

François-Xavier SAUVAGE, SNIRS-CGC
Jean-Yves VITOUX, SNTRS-CGT
Elisabeth FERREIRA, SNTRS-CGT
Muriel FIKRY, SGEN-CFDT


Houria AOUADI, SNTRS-CGT
Grégory SALLE, CNCS-FSU

Membre de droit

Martine SENECHAL, médecin de prévention et animateur régional

Invités

Céline BATAILLON, ingénieur régional de prévention et sécurité


François X. SAUVAGE



dépasser les frontières

Délégation Nord - Pas de Calais et Picardie

ABSENTS EXCUSES:

Titulaires

Suppléants

Président

Jean-Benoist DUBURCQ

Représentants de l'administration

Yvan DE LAUNOIT

Philippe BOUTIN

Représentants du personnel

Jean-Marie DEWARUMEZ, CNCS-FSU

Invités

Thomas BEQUEREL, Ingénieur Hygiène et Sécurité de l'université de Lille 2,

Dévi CROS, médecin de prévention de l'USTL

Didier DELAIN, Ingénieur Hygiène et Sécurité de l'université de Lille 1,

Delphine DEMONCHEAUX, Inspectrice hygiène et sécurité du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Françoise KEROMEN, Médecin de prévention de l'université de Lille 2,

Catherine LEMELLE, Médecin de prévention de l'université de l'Inserm,

Pascal OLIVIER, Ingénieur Hygiène et Sécurité de l'université de l'Inserm,

Pauline RICHEBE, Assistante sociale du CNRS.

Valérie ROUSTAN-RUMP, coordinatrice nationale de prévention et de sécurité du CNRS

Didier TERRAL, Responsable du Service Technique et Logistique & chargé de mission national « mise en sécurité des bâtiments »

BOURDAS, 10/06/09

FXS



dépasser les frontières

Délégation Nord - Pas de Calais et Picardie

POINTS TRAITES	SUIVI
<p><i>Ouverture de la séance</i> M. DUCROCQ ouvre la séance à 14h et remercie tous les participants.</p> <p><i>Questions préalables :</i></p> <p><i>Validation du compte-rendu du CSHS du 11 décembre 2008 :</i> Le compte-rendu ayant été diffusé tardivement, M. DUCROCQ propose un délai de relecture. Les membres du comité acceptent de faire remonter leurs corrections et observations pour le 30 juin. Il sera ensuite diffusé aux unités de recherche par voie électronique.</p> <p><i>Renouvellement de la composition des membres du CSHS :</i> Suite aux dernières élections des CAP¹ du CNRS du 18/11/2008, une note datant du 25/01/2009 a été diffusée aux délégués régionaux demandant le renouvellement des mandats des représentants des personnels siégeant dans les comités paritaires régionaux, dont le CSHS fait partie. 5 syndicats avaient été établis comme les syndicats les plus représentatifs à savoir le SGEN-CFDT, CNCS-FSU, CNPTES-UNSA, SNTRS-CGT et SUD RECHERCHE EPST.</p> <p>Avec cette nouvelle composition M. DUCROCQ précise qu'il s'est avéré difficile d'établir une nouvelle liste des représentants des personnels pour le CSHS. A ce jour, deux sections régionales des syndicats SUD RECHERCHE et SNPTES UNSA n'ont pas été en mesure de nommer de représentants. M. DUCROCQ propose de maintenir dans la liste des représentants des personnels le syndicat CGC représenté par M. SAUVAGE et le remercie de son assiduité et de la motivation dont il a fait preuve depuis des années.</p> <p><i>Désignation du secrétaire de séance :</i> M. SAUVAGE est le secrétaire de séance de ce CSHS.</p> <p><i>Question à ajouter à l'ordre du jour :</i> Aucune question n'est rajoutée à l'ordre du jour.</p>	<p><i>Suivi par la direction</i></p> <p><i>Suivi par la direction</i></p> <p><i>Validé par le comité</i></p>

FS

¹ CAP : Commission Administrative paritaire



dépasser les frontières

Délégation Nord - Pas de Calais et Picardie

POINTS TRAITES	SUIVI
<p><u>1^{er} point traité</u> : Avancement des actions poursuivies depuis le CSHS précédent</p> <p>*page 3 : Référentiel d'équipement de sécurité Mme BATAILLON revient sur une question d'Yvan de LAUNOIT à savoir la possibilité de créer un référentiel d'achat pour les armoires de sécurité et les PSM². Mme BATAILLON précise qu'il existe depuis 2008 un référentiel d'achat d'armoires de sécurité créé au niveau régional par le service de prévention et de sécurité. M. SAUVAGE suggère que ce type de référentiel devrait être établi au niveau national.</p> <p>Mme BATAILLON tient à rappeler que ce référentiel a été élaboré à l'occasion de l'achat groupé d'armoires de sécurité financé par le département de chimie, la délégation et quelques laboratoires. Ce référentiel a servi de guide d'achat et a permis le lancement d'un appel d'offre régional et l'obtention d'une réduction de 30% du prix des armoires.</p> <p>Mme BATAILLON précise qu'il serait utile de créer un référentiel sur l'achat des PSM car de nombreuses questions sont régulièrement posées. La chargée de mission nationale sur les risques biologiques du CNRS, Mme WYBIER devra être interrogée sur ce projet.</p> <p><u>[Intermède] Implication des universités dans la mise en sécurité des bâtiments :</u></p> <p>Une discussion s'ouvre sur le fait que l'université de Lille1 devrait mener des travaux de ventilation pour raccorder les armoires de sécurité financées par le CNRS.</p> <p>Mme BATAILLON, précise que le CNRS est tout à fait disposé à partager le référentiel des armoires de sécurité avec les universités et à échanger sur les dispositifs permettant de relier les armoires ventilées. Elle est en attente de la désignation d'un interlocuteur identifié du côté de l'université de Lille 1 pour avancer sur cette question.</p> <p>Le comité estime qu'il faudrait un minimum d'engagement de la part de l'université de Lille1.</p> <p>Mme BATAILLON précise que conscient de ces difficultés le délégué régional a réagi et est intervenu directement auprès du président de l'université de Lille1, ces deux dernières années pour des situations jugées préoccupantes.</p> <p>Lors de la dernière réunion du 18/04/2009 rassemblant l'équipe de direction, les ingénieurs hygiène et sécurité et les médecins de prévention de Lille1 et du CNRS, le président de Lille1, conscient de la situation et soucieux de faire évoluer la situation, s'est engagé à mener des travaux portant prioritairement sur la mise aux normes des sorbonnes dans les bâtiments de chimie et de biologie.</p>	<p>- Validé par le comité - Suivi par l'IRPS</p>

² PSM : Poste de Sécurité Microbiologique

Fx5



dépasser les frontières

Délégation Nord - Pas de Calais et Picardie

POINTS TRAITES	SUIVI
<p>Suite aux suggestions du comité, M. DUCROCQ propose que cette question soit reprise au prochain comité en présence, si possible, d'un représentant de l'université de Lille 1 comme membre invité. De plus, il propose que dans la phase de préparation du contrat quadriennal 2010-2013 avec l'université de Lille1, ces aspects soient clairement évoqués en se basant notamment sur les discussions du CSHS</p>	<p>- Validé par le comité - Suivi par la direction</p>
<p>*page 4 : Budget régional alloué pour la mise en sécurité des laboratoires Mme BATAILLON signale qu'en 2008, un budget de 25 000€ a été dégagé par la délégation régionale pour l'achat d'armoires de sécurité. Ce choix résulte de l'opportunité d'alimenter l'appel d'offre régional sur les armoires de sécurité et d'élargir l'opération du département de chimie.</p>	
<p>M. DUCROCQ souligne qu'en ce début d'année un budget de fonctionnement de 6000€ a été alloué au service prévention et sécurité sous la responsabilité de Mme BATAILLON. Concernant un éventuel soutien dans la politique à la mise en sécurité des laboratoires, un montant ne peut être annoncé à ce jour.</p>	<p>- Validé par le comité - Suivi par la direction</p>
<p>Suite à la demande de Mme FERREIRA, Mme BATAILLON indique que si un budget régional de « mise en sécurité des laboratoires » est établi, un recensement des besoins sera mené. Pour les unités de recherche relevant de l'institut de chimie, Mme BATAILLON prévoit de s'appuyer sur les demandes faites dans le cadre de l'opération de mise en sécurité des laboratoires.</p>	<p>- Validé par le comité - Suivi par l'IRPS</p>
<p><u>2^{ème} point traité : Rapport d'activité 2008 du médecin de prévention, Dr SENECHAL</u></p>	
<p><i>Annexe 1 : Le document de présentation</i></p>	
<p>Le Dr SENECHAL est rattaché à un service interentreprises. La quotité pour le CNRS est de 40% soit 2 jours par semaine répartis de la sorte :</p>	
<ul style="list-style-type: none">▪ 3 jours de visites médicales / semaine 3 1/2 journée▪ le reste en AMT (Action en Milieu de Travail).	
<p><u>La visite médicale</u></p>	
<p>Le Dr SENECHAL précise que l'effectif des agents suivi par son service est en augmentation puisque désormais, elle convoque à la visite médicale tous les doctorants.</p>	
<p>Le Dr SENECHAL constate une amélioration dans la confirmation des rendez-vous puisqu'il y a une baisse du nombre de propositions par rapport aux rendez-vous fixés.</p>	
<p>Le taux de présence à la visite médicale est de 90%</p>	
<p>La majorité des agents sont aptes à leur poste de travail.</p>	



dépasser les frontières

Délégation Nord - Pas de Calais et Picardie

POINTS TRAITES	SUIVI
<p><u>Suivi de 2 dossiers d'aménagement du poste de travail pour personne à mobilité réduite hébergées dans les locaux de l'université de Lille1</u> Un problème se pose pour l'un des 2 dossiers : le CNRS a débloqué des fonds pour l'aménagement du poste de travail mais l'université de LILLE 1 a pris du retard dans la réalisation des travaux sur l'immobilier devant être menés en parallèle de l'aménagement du poste de travail.</p> <p><u>Evolution du service de médecine du travail interentreprises :</u> Le Dr SENECHAL informe le comité que le service de médecine du travail interentreprises qui regroupe à ce jour 3 entreprises passera en janvier 2010 à 6 ou 7 entreprises.</p> <p><u>Vaccination :</u> Le nombre de prescriptions pour vaccinations diminue (tétanos, hépatite...) car le calendrier vaccinal a changé. Le Dr SENECHAL précise qu'elle n'est plus en mesure de vacciner à son cabinet médical car, en raison du faible roulement, les vaccins se périment.</p> <p>Dans le cadre de l'épidémie de grippe A/H1N1, Le Dr SENECHAL précise qu'elle n'a pas l'autorisation d'administrer de vaccin. C'est le gouvernement qui pilote les campagnes de vaccination par le biais de centres de vaccination.</p> <p><u>Les actions en milieu de travail (AMT) :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- 7 visites ont été réalisées avec l'ingénieur hygiène et sécurité.- Participation aux CSHS : 2 fois par an- Participation à la formation initiale des ACMO (présentation de la médecine de prévention et des conduites à tenir en cas d'accidents)- Suivi de plusieurs formations au siège du CNRS sur la radioactivité, les nanotechnologies, le laser, le maniement des défibrillateurs, la nutrition, la grippe A ainsi que la journée nutrition à l'Institut Pasteur...- Participation aux groupes de travail régionaux (les livrets nouveaux entrants)- Travail sur la veille médico-sociale. <p>Le Dr SENECHAL rappelle que le médecin de prévention est l'interlocuteur privilégié du délégué régional en matière de santé au travail, tout en étant rattaché fonctionnellement au service des ressources humaines.</p> <p>La quotité du Dr SENECHAL pour le CNRS est nettement insuffisante (40%) par rapport aux nombres d'agents à suivre. Il a été convenu que sa quotité passerait à 50% dès le mois de septembre.</p>	<p><i>Suivi par le Médecin de prévention</i></p> <p><i>Suivi par le Resp. RH et le médecin de prévention</i></p>

Fx3

5



dépasser les frontières

Délégation Nord - Pas de Calais et Picardie

POINTS TRAITES	SUIVI
<p>Le Dr SENECHAL précise qu'elle travaille en étroite collaboration avec le médecin de prévention de l'université de Lille 1, Dr CROS car la majorité des agents à suivre sont situés sur l'université de Lille1.</p> <p><u>Fiche individuelle des risques et des conditions de travail :</u> Le Dr SENECHAL présente cette fiche qui est l'aboutissement d'un travail de 2 ans réalisé en commun avec l'Inserm et L'institut Pasteur au niveau national ce qui permet d'harmoniser les pratiques.</p> <p>Le but est de créer un répertoire informatisé pour le suivi médical. Cette fiche est uniquement communiquée aux médecins de prévention et remplie par chaque agent. Elle est ensuite conservée dans le dossier médical de l'agent. Ces fiches sont renseignées par l'agent. Elles doivent ensuite être saisies informatiquement. Ce point pose un problème car le Dr SENECHAL ne dispose pas de temps pour cette tâche.</p> <p>Le Dr SENECHAL précise que cette fiche est confidentielle et soumise au secret médical. Si l'employeur demande à avoir accès au dossier médical de l'agent, il doit respecter une procédure stricte : seul le médecin inspecteur du travail a le droit de consulter le dossier et peut communiquer à l'employeur une partie des informations selon la demande initiale.</p> <p>Mme BATAILON précise qu'il peut y avoir confusion pour les agents entre cette fiche et la fiche individuelle d'exposition qui sont très proches dans leur contenu. La différence réside dans le fait que la fiche individuelle d'exposition est signée par l'encadrant et le chef d'établissement.</p> <p>Le Dr SENECHAL déclare également qu'elle doit recevoir de l'employeur la liste des risques professionnels auxquels est exposé l'agent. Or, ce document ne lui a jamais été communiqué. C'est pourquoi elle utilise cette fiche depuis 20 ans.</p> <p>Dans cette fiche, un chapitre est consacré aux risques psycho-sociaux et charge mentale au travail. Le but est d'estimer le degré de satisfaction de l'agent au travail. Le Dr SENECHAL souligne que les problèmes relationnels sont les principaux facteurs de perturbation. Si le Dr SENECHAL décèle chez un agent une difficulté, elle demande systématiquement à l'agent s'il souhaite qu'elle s'adresse à sa hiérarchie ou aux services RH.</p>	<p><i>Suivi par l'IRPS</i></p>

F203



dépasser les frontières

Délégation Nord - Pas de Calais et Picardie

POINTS TRAITES	SUIVI
<p><u>3^{ème} point traité : Formation des membres du CSHS</u> Annexe 2 : fiche descriptive de la formation CHS</p> <p>Comme demandé dans le rapport de l'inspection en hygiène et sécurité menée par le ministère en 2008 une formation des membres du CSHS est mise en place par la délégation régionale et est proposée aux membres de ce CHS. Cette formation dure 5 jours comme l'impose la réglementation et aura lieu le 5-6-7 et 29-30 Octobre 2009. Cette formation est mutualisée avec les partenaires Inserm, Lille1 et Lille2. En fonction des demandes, une autre session sera organisée début 2010.</p> <p><u>4^{ème} point traité : Pandémie grippale</u></p> <p>Mme BATAILLON précise que les cellules de crise régionale et nationale ont été activées et sont actuellement en veille. La délégation régionale dispose de 3000 masques FFP2. En cas de pandémie et de fermeture des laboratoires, les masques seront distribués dans les laboratoires et destinés aux agents devant se rendre impérativement sur leur lieu de travail pour maintenir une activité qui ne peut être arrêtée. Un recensement est en cours pour dresser la liste des agents CNRS rattachés à la délégation régionale partis aux Etats-Unis et plus particulièrement au Mexique. Le Dr SENECHAL rappelle que de nombreuses informations sont disponibles sur le site http://www.pandemiegrippale.gouv.fr.</p> <p>Fin de la séance à 17heures.</p>	<p><i>Suivi par l'IRPS et le service formation</i></p>

Le prochain CSHS aura lieu le 10 décembre 2009 de 9h30 à 12h.

NB (Note hors Compte rendu) : le comité a été reporté au 25 Février 2010

Lille, Le 25 février 2010,

Emmanuel DUCROCQ
Adjoint au délégué Régional
Président de séance

François-Xavier SAUVAGE
Représentant SNIRS – CGC
Secrétaire de séance



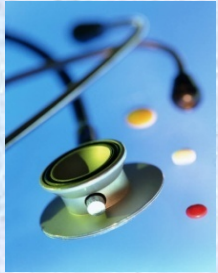
François X. SAUVAGE

F203



Délégation Nord - Pas de Calais et Picardie

ANNEXE 1
Présentation du Dr SENECHAL



MEDECINE DE PREVENTION

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

Docteur Martine SENECHAL
Médecin Animateur Régional DR 18



FONCTIONNEMENT

- **Service inter-entreprise**

40 %




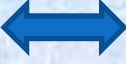

(soit 2 jours /

semaine)

- Visites médicales
- Visites de laboratoire
- Participation aux CHS : Régional, locaux
- Participation aux réunions : nouveaux entrants, Acmo, ...
- Formation, information : données et reçues
- Travail administratif : suivis des dossiers



La Visite Médicale

- 992 : effectif à suivre 
- 723 propositions de rendez vous 
- 451 rendez vous fixés 
- 386 personnes vues 
 - 65 non venus, non excusés 
 - 90 % taux de présence à la visite



Le bilan médical

• Absence de CI	364	
• Aménagement de poste	7	
• Restriction au poste	2	
• Inaptitude temporaire	1	
• Certificats rédigés	4	<ul style="list-style-type: none">- Comité médical- 2 Dossiers handicap (finis en 2009)
		<ul style="list-style-type: none">- Aménagement de poste de travail (fièvre du soudeur)- Visite de pré reprise (CLM)
		5 Sport , 1 Laser
• Orientations	80	(médecins généralistes, centre de vaccinations, additologie,...)



Les examens complémentaires

- **Biologie** 857 (la moitié / (NFS, hépatique, urines...)
risque professionnel)
- **Paraclinique** 552
(test de vision, audiogramme, EFR, ...)
- **Vaccinations prescrites** 14



L'action en milieu de travail

- Visites de laboratoire 7 (3 rapports)
- Étude de poste 3 (1 rapport)
- Réunions
 - CHS 2 (correction CR)
 - CLHS 2
 - CORAS 1 (présentation rapport annuel)



Le temps connexe

- Formation
 - Données :
 - ✓ Mise au point sur la prévention de la grippe aviaire (juin 2008)
 - ✓ Formation ACMO (présentation médecine préventive, CAT en cas d'accident)
 - Reçues :
 - ✓ Radioactivité, Nanotechnologie, laser
 - ✓ Défibrillateur, nutrition

- Groupe de travail
 - Tabac 1
 - Livret nouveaux entrants 2
 - Veille médico-social 4

- Animation régionale 4 réunions : 3 Paris , 1 Lille



Conclusion

- La gestion des convocations → amélioration notable (↘ de 100 propositions pour un nombre de visite ↔).
- La médecine de Prévention reste l'interlocuteur privilégié du DR en matière de santé au travail tout en étant fonctionnellement rattachée au service RH.
- Le temps médical de travail est nettement insuffisant (prévu à 50% en septembre).
- La nécessité de la pluridisciplinarité s'impose avec une BONNE CIRCULATION DE L'INFORMATION.
- Le travail de groupe avec les autres médecins (médecin de prévention université Lille I +++, médecin de prévention CNRS en France) permet d'être efficace au mieux dans la prévention individuelle et collective.



Délégation Nord - Pas de Calais et Picardie

ANNEXE 2

Fiche descriptive de la formation des membres du CSHS



Délégation Nord Pas de Calais et Picardie CNRS
Service du Personnel et des Ressources Humaines
Bureau de la Formation Permanente

Formation des membres du comité d'hygiène et de sécurité

Le 5, 6, 7 octobre 2009

et

le 29 et 30 octobre 2009


Objectifs	Renforcer et réactualiser les compétences des « membres CHS », de manière pédagogique et exhaustive, en travaillant directement sur le Code du travail et sur l'examen de situations réelles,
Public	Les représentants du personnel, les représentants de l'administration ainsi que les membres de droit du Comité d'hygiène et de sécurité régional.
Contenu	<p><u>1^{er} jour : Le CHS et la prévention - son fonctionnement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité pénale des personnes morales - Le délit de mise en danger - Bases juridiques de la sécurité : L'article L.230-2 du Code du travail - Moyens du CHS : Etude approfondie des différents textes / Le rôle du CHS / Les inspections / Les enquêtes / Le danger grave et imminent / Le droit d'alerte / Les interlocuteurs <p><u>2^{ème} jour : Mise en place d'un esprit Prévention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les interventions du CHS Exercice d'entraînement à la description des faits / Le tableau de bord de la sécurité : les indicateurs nationaux, sa composition et son exploitation / Etude de cas « situation d'insécurité » - Mise en œuvre de la sécurité : Etude de cas : « inspection » / La formation à la sécurité / Etude de la « situation dangereuse » et du « presque accident » / L'arbre des causes / Le diagramme d'ISHIKAWA / Les « 5 M » <p><u>3^{ème} jour : les moyens officiels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils de la sécurité : Le diagnostic des faits accidentels / Le plan de sécurité renseigné / Le bilan annuel du chef d'établissement / La fiche de poste – exercice d'élaboration / Le circuit administratif de l'accident / étude de cas d'observation des aspects matériels et des aspects humains / Exercices de mémoire visuelle - Informations pratiques : Le Code de la sécurité sociale / Le Code de la santé publique / Les maladies professionnelles / Aperçu de l'ergonomie / Les décrets 93-40 et 93-41 / Le décret du 5 novembre 2001 / hygiène en milieu de travail / Organisation pratique du travail du CHS

4ème jour : La dimension économique de la prévention

- Révision des notions apprises lors de la première session _ Présentation des travaux réalisés par les participants : Analyse collégiale / Prise de décision
- Le coût des accidents : Coût direct / Coût indirect / Pénalités
- L'organisation de l'activité du CHS
- Le Document d'Évaluation des Risques / Le registre / La main courante

5ème jour : Applications

- Visite d'un site : Audit spontané avec prise de photos / Le diagnostic des faits accidentels / Analyse des points essentiels de l'audit spontané / Rapprochement avec les obligations légales / Définition des actions du CHS
- Les nouveautés en matière de réglementation : Le nouveau Code du travail / Le bruit / Les vibrations / Etc
- Synthèse du séminaire

Nombre de personnes	Maximum 12 personnes  Attention, cette formation est mutualisée avec les partenaires le nombre de place réservée au CNRS n'est pas encore défini et dépendra des besoins des différentes tutelles.
Dates	1 ^{ère} partie : 5, 6, 7 octobre 2009 2 ^{ème} partie : 29 et 30 octobre 2009
Horaires	9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Lieu	A convenir (en métropole lilloise)